



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 septembre 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. CASTELLANA, conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. SBRAGGIA à M. MARCANGELI, Mme BIANCAMARIA à M. HABANI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, M. FILONI à M. CASTELLANNA, Mme SICHI à Mme FELICIAGGI, M. FERRARA à Mme OTTAVY, Mme SANTONI-BRUNELLI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. DELIPERI à M. VANNUCCI, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

**Etaient absents :**

M. CAU, Mme SANNA, Mme ZUCCARELLI, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20191001-2019\_226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2019

Affichage : 04/10/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019**  
**Délibération N°2019/226**

**Demande de subvention pour l'acquisition d'une  
étude faisabilité pour l'installation de panneaux  
photovoltaïques sur les toitures des bâtiments  
communaux**

## Monsieur le maire expose à l'assemblée :

L'audit énergétique mené sur 33 bâtiments et en partenariat avec l'ADEME et la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) a fait ressortir avec précision, la nature des travaux d'économies d'énergie à mettre en œuvre pour que les bâtiments entrent progressivement dans une démarche écologiquement responsable.

Cette étude énergétique est accompagnée d'une note d'opportunité sur le potentiel photovoltaïque des bâtiments communaux.

Sur l'ensemble des bâtiments audités, ont été sélectionnés, ceux avec le potentiel photovoltaïque le plus intéressant au vu des critères suivants :

- L'orientation des bâtiments et de ses toitures.
- L'environnement proche des bâtiments et leurs masques/ombres portées sur les toitures.
- La surface de toiture disponible.
- Les consommations électriques des bâtiments

Avec ces critères de sélection, il a été retenu les 8 bâtiments suivants :

- Le Centre technique Municipal
- Le Garage municipal
- Le groupe scolaire Saline 6
- Le groupe scolaire Andria Fazzi
- Le groupe scolaire St Jean
- Le groupe scolaire des Cannes
- Le groupe scolaire Pietralba
- Le gymnase Bozzi

La note d'opportunité réalisée conclue à des résultats intéressants pour ces 8 bâtiments, c'est pourquoi la ville d'Ajaccio a décidé de confier à un bureau d'études techniques la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux. Cette étude permettra de confirmer les premiers résultats obtenus et de déterminer avec précision le scénario le plus opportun à mettre en place par la Ville d'Ajaccio.

Objectifs poursuivis :

1/ rechercher une meilleure efficacité énergétique des bâtiments communaux et plus par le développement de sources locales d'énergie, réduire la consommation énergétique des bâtiments et contribuer à l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans la consommation de la région Corse ;

2/engager la commune d'Ajaccio dans une démarche de développement durable et de protection environnementale.

Le Coût total de cette opération s'élève à hauteur de 18 200 € HT (21 840 € TTC) et son plan de financement prévisionnel est le suivant :

Caisse des Dépôts et Consignations	10 920,00	50,00%
Mairie d'Ajaccio	10 920,00	50,00%
	<b>21 840,00</b>	<b>100,00%</b>



Afin de permettre la mise en œuvre de cette opération, l'inscription des crédits nécessaires est proposée dans l'annexe 1 au présent rapport.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'autoriser** Monsieur le maire à solliciter les subventions auprès de la caisse des dépôts et consignations selon le plan de financement décliné supra et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Mme Nicole Ottavy, adjointe déléguée**

**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 30 septembre 2019

**AUTORISE**

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés**

Monsieur le maire à solliciter les subventions auprès de la caisse des dépôts et consignations selon le plan de financement décliné ci-dessous et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées.

Caisse des Dépôts et Consignations	10 920,00	50,00%
Mairie d'Ajaccio	10 920,00	50,00%
	<b>21 840,00</b>	<b>100,00%</b>

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

Laurent MARCANGELI

